

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS  
URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)**

**8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS  
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL  
Séance du Mardi 19 mai 2026**

L'an deux mille vingt-six, le mardi dix-neuf mai à quatorze heures et trente minutes, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, convoqué par le Président, Loïc LALYS, s'est réuni, à Salle Les Ambassadeurs, Pépinière du Parc Gouraud, allée des Nobel, 02200 Soissons, pour sa séance.

**Date de la convocation :**

12 mai 2026

NOMBRE DE MEMBRES			
Membres en exercice	Membres présents	Pouvoirs donnés	Qui ont pris part à la délibération
26	22	1	23

Sous la Présidence de M. Loïc LALYS, président du SITUS

Présents : Mme BERGE Séverine, Mme Sylvie COUPEY, Mme DECARNELLE Aurélie, Mme DIDIER Christelle, Mme FERTON-HERPE Thérèse, Mme FRUMIN Marjorie, Mme VOYEUX Eliane, M. BOURGEOIS Guillaume, M. CAVENNES Thomas, M. CHAUVIN Bruno, M. COUVREUX Claude, M. DESUMEUR Alex, M. DOLHEM Loïc, M. DUFOUR Patrick, M. FAUCON Emilien, M. GRANDO Anthony, M. LALYS Loïc, M. LEVEBVRE Anthony, M. MENNESSON Jean-Marc, M. PHILIPON Vincent, M. RAULT Pascal, M. SERUZIER Bernard.

Présents non-votants : Mme BONVARLET Brigitte, Mme FONTAINE Ingrid, Mme LALUC Sylvie, M. COUDERT Sylvain.

Pouvoir : M. FRANCOIS Ludovic donne pouvoir à M. FAUCON Emilien

Secrétaire de séance : Mme FERTON-HERPE Thérèse

Ont assisté :

Personnel du SITUS : Mme HALLEZ-DUBOIS Laurène, Mme LE FAUCHEUR Carole, Mme ZINE EL ABIDINE Aziza

Les absents sont excusés : Mme DUVAL Hélène, Mme REVERDY Emeline, Mme RIVARD Emilie, M. MADIOT Claude, M. ROUTIER Thierry, M. PONTHEUX Sébastien

<b>Désignation des représentants titulaires et suppléants du SITUS pour le GART</b>	<b>Rapport</b>
	<b>N°6</b>

Par délibération du 13 Décembre 1984, le SITUS a décidé d'adhérer au Groupement des Autorités Responsables de Transport (GART) et a, depuis cette date, reconduit, chaque année son adhésion.

L'article premier des statuts du "Groupement des Autorités Responsables de Transport (GART)" fixe le but de l'association :

- assurer les échanges d'informations entre les élus responsables de transports collectifs, des déplacements de personnes et des transports de marchandises ;
- ouvrir le dialogue avec tous les acteurs concernés par les déplacements ;
- être l'interprète des autorités organisatrices de transport pour toutes les questions relatives aux déplacements de personnes et aux transports de marchandises auprès de l'Etat et de l'Union européenne ;
- développer les échanges sur les transports collectifs, les déplacements de personnes et les transports de marchandises avec les collectivités territoriales au niveau européen et mondial.

Suite au changement du Président du SITUS et afin d'être représenté à l'Assemblée Générale de cet organisme, il est nécessaire de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant, membres du Comité Syndical.

Ces représentants assistent à l'Assemblée Générale annuelle au cours de laquelle ils peuvent émettre un avis sur les questions à l'ordre du jour. Ils peuvent faire acte de candidature au Conseil d'Administration du GART.

Il est procédé à la désignation du représentant titulaire et du représentant suppléant :

Les candidatures de M. FAUCON Emilien, comme représentant titulaire et de M. LALYS Loïc, comme représentant suppléant sont proposées.

Le Comité Syndical donne son accord pour procéder à un vote à mains levées.

Il est procédé au vote.

**DELIBERATION**

**M. FAUCON Emilien et M. LALYS Loïc** sont élus respectivement comme représentants titulaire et suppléant du SITUS à l'Assemblée Générale du GART.

**Vote :**

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Refus de vote : 0

Et ont signé au registre les membres présents

Affiché, le 21 mai 2026  
Pour extrait conforme,

